



# Infolettre

des acteurs de la solidarité  
internationale du Limousin

N°507 – Lundi 26 juin 2023

## À l'agenda de la semaine



**Limoges : La Nuit des Veilleurs contre la torture.** L'ACAT-France vous invite à une prière qui aura lieu le lundi 26 juin à 20h à l'occasion de la journée internationale des Nations unies pour soutenir les victimes de torture, à l'Eglise Saint Martial de Landouge au 5 rue du Mas Bilier.

Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article3701](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3701)



**Limoges : Rencontre Littéraire autour de "Senghor" d'Elara Berto.** La Fondation Senghor en partenariat avec la Ville de Limoges, la Bibliothèque Francophone Multimédias, l'Institut des Afriques (IdAf) et le laboratoire Les Afriques dans le Monde (LAM – Sciences Po Bordeaux) organise une rencontre littéraire tenue dans le cadre de la Saison de l'Institut des Afriques. Elle se tiendra le mercredi 28 juin à 17h30 le Mercredi 28 juin à 17h30 à la BFM - Place Aimé Césaire.

Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article3706](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3706)



**Guéret : Conférence sur le thème "Pourquoi les paysages de l'Après-Pétrole".** Le CAUE de la Creuse propose le Samedi 1 juillet à 16h une conférence sur le thème "Pourquoi les paysages de l'Après-Pétrole ? vers les territoires du bien-être" à l'Auditorium à la Bibliothèque Multimédia du Grand-Guéret, Avenue Fayolle à Guéret. La conférence sera animé par Jean-Pierre THIBAUT et Odile MARCEL.

Pour plus d'information : [www.caue23.fr/actualite/transition-territoriale-les-paysages-de-demain-2](http://www.caue23.fr/actualite/transition-territoriale-les-paysages-de-demain-2)

## Évènements à venir :



**Limoges : Rencontre Littéraire avec Edwy Plenel et Lou Syrah, une journaliste de Médiapart.** SOS Racisme organise une " Rencontre Littéraire " avec Edwy Plenel et Lou Syrah, une journaliste de Médiapart, dans le cadre de la sortie des livres " La haine ordinaire" et L'appel à la vigilance". Cette rencontre aura lieu Mardi 4 juillet de 16h30 à 19h30 au bar Tokyo situé au 25 rue des Arènes à Limoges.

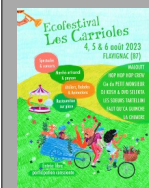
Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article3705](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3705)

## A lire, à voir, à faire...



**Vidéo sur l'externalisation des politiques migratoires européennes :** Cette vidéo courte et pédagogique a été réalisée par Migreurop et le CCFD-Terre Solidaire sur l'externalisation des politiques migratoires européennes. Ces politiques ont pour objectif de tenir les exilé·e·s au plus loin de l'espace européen en sous-traitant la gestion des mouvements migratoires aux pays dits « tiers » (d'origine ou de transit), quelles qu'en soient les conséquences sur les droits des personnes migrantes. Par le biais d'un marchandage, l'UE et ses États membres se déchargent ainsi sur des pays non-membres des obligations qui leur incombent en vertu des conventions internationales qu'ils ont ratifiées.

Pour consulter la vidéo : [https://migreurop.org/article3185.html?lang\\_article=fr](https://migreurop.org/article3185.html?lang_article=fr)



### Du côté des festivals d'été :

- Urbaka – Festival des arts de la rue à Limoges du 28 juin au 1<sup>er</sup> juillet - [www.urbaka.com](http://www.urbaka.com)

- 69<sup>ème</sup> festival national de théâtre de Bellac (87) orienté cette année sur « Les émancipations » du 1<sup>er</sup> au 8 juillet - [www.theatre-du-cloitre.fr/activites/festival-de-bellac.html](http://www.theatre-du-cloitre.fr/activites/festival-de-bellac.html)

- Imaginieul – Festival de marionnettes à Nantiat et Nieul (87) du 4 au 28 juillet - [www.aurora-illusia.com/copie-de-ressources](http://www.aurora-illusia.com/copie-de-ressources)

- Africajarc - Festival de cultures africaines à Cajarc (Lot) du 20 au 23 Juillet 2023 – [www.africajarc.com](http://www.africajarc.com)

- Ecaussystème et journées éco-citoyennes à Gignac (Lot) du 28 au 31 juillet - [www.ecaussysteme.com/journee-ecaussytoyenne](http://www.ecaussysteme.com/journee-ecaussytoyenne)

- Ecofestival des Carrioles à Flavignac (87) avec la présence de la MDH du 4 au 6 août - [www.lescarrioles.fr](http://www.lescarrioles.fr)

## A retenir sur le plan national et international :



**Université d'Été des Mouvements Sociaux et des Solidarités (UEMSS)** : Elle aura lieu du 23 au 27 août 2023 à Bobigny (93) à l'Université Sorbonne Paris Nord. Elle a pour ambition de rassembler largement les représentant·e·s et militant·e·s des mouvements locaux et nationaux de France, et bénéficiera de la participation d'actrices et d'acteurs d'Europe et des autres continents, toutes et tous engagé·e·s pour la défense des droits, la solidarité internationale et l'autodétermination des peuples, la transformation démocratique de nos sociétés, la promotion des alternatives solidaires, écologiques, culturelles, féministes, antiracistes, décoloniales, l'émancipation des travailleuses et travailleurs, et pour construire la paix. Pour en savoir plus et s'inscrire : [www.uemss.org](http://www.uemss.org)

**La dissolution des soulèvements de la terre décidée par le gouvernement provoque un très grand nombre de réactions de désapprobation venant de la société civile, de nouvelles mobilisations de soutien sont prévues dans les jours à venir :**

**Mouvement Associatif** : Même si la plateforme ne cautionne aucune forme d'appel à la violence ou à la haine, et considère que tout auteur de violences ou de dégradations pourrait naturellement être appelé à en répondre devant la justice, il considère comme inquiétant le choix fait par le gouvernement de la dissolution d'un groupement de défense de l'environnement et cette tendance récurrente, depuis plusieurs mois, consistant à criminaliser les militants écologistes et les associations de défense de l'environnement... Pour en savoir plus : <https://lemouvementassociatif.org/associations-militantes-ecologistes-espece-en-danger>

**Ligue des Droits de l'Homme** : Pour la LDH, cette décision intervient dans un climat particulièrement hostile à ce mouvement écologiste, appelant sans ambages à le réduire au silence ainsi que ses soutiens. Comme le montraient déjà de précédentes déclarations gouvernementales, réunir les critères juridiques d'une dissolution administrative passe au second plan derrière l'instrumentalisation politique, visant entre autres à justifier a posteriori les excès de violence de la répression de la manifestation du 25 mars à Sainte-Soline. La procédure de dissolution administrative se prête de plus en plus à de telles confusions, surtout depuis l'élargissement des critères issus de la loi « séparatisme », et est en passe de devenir un acte banalisé de l'exécutif face à une contestation politique. Pour en savoir plus : [www.ldh-france.org/la-dissolution-des-soulevements-de-la-terre-verse-a-faire-taire-la-contestation-politique](http://www.ldh-france.org/la-dissolution-des-soulevements-de-la-terre-verse-a-faire-taire-la-contestation-politique)

**Human Rights Watch** : Selon l'organisation, la décision des autorités françaises de dissoudre un mouvement écologiste semble totalement disproportionnée, en violation des obligations de la France en vertu du droit international... A lire : [www.hrw.org/fr/news/2023/06/22/france-le-gouvernement-dissout-un-collectif-ecologiste](http://www.hrw.org/fr/news/2023/06/22/france-le-gouvernement-dissout-un-collectif-ecologiste)

**Amnesty International** : L'ONG, en plus de condamner cette décision qui est contraire au droit international, considère aussi qu'elle porte atteinte à la liberté d'association en France. Pour en savoir plus : [www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/france-dissolution-des-soulevements-de-la-terre-pourquoi-c-est-contre-au-droit-international](http://www.amnesty.fr/liberte-d-expression/actualites/france-dissolution-des-soulevements-de-la-terre-pourquoi-c-est-contre-au-droit-international)

**France Nature Environnement** : FNE estime que par cette dissolution le gouvernement se trompe de combat. Alors que la société est traversée par l'impérieuse nécessité de l'action pour la protection des équilibres écologiques, le gouvernement décide de condamner celles et ceux qui luttent pour la défense du vivant. Les motifs de dissolution des Soulèvements de la Terre sont une défaite collective et un terrible aveu de faiblesse de la part de l'Etat, sur la forme comme sur le fond. Pour en savoir plus : <https://fne.asso.fr/communiquer-presse/dissolution-des-soulevements-de-la-terre-l-etat-se-trompe-de-combat>

**Attac France** : L'organisation déclare soutenir les militant·es écologistes et les soulèvements de la terre, s'insurge face aux méthodes autoritaires du gouvernement et appelle à rejoindre les manifestations de soutien notamment partout en France pour le 28 juin : <https://france.attac.org/se-mobiliser/justice-sociale-et-climatique/article/arrestations-et-dissolution-attac-france-soutient-les-militant-es-ecologistes>

**Du côté des médias alternatifs** à lire le dossier réalisé par Bastamag qui fait un point sur la situation ainsi créée : <https://basta.media/Dissolution-des-Soulevement-de-la-terre-des-milliers-de-personnes-pret-es-a-poursuivre-les-actions> – Reporterre évoque les poursuites judiciaires dont font l'objet certains militants et les rassemblements de soutien qui seront organisés partout en France le 28 juin et au-delà : <https://basta.media/Dissolution-des-Soulevement-de-la-terre-des-milliers-de-personnes-pret-es-a-poursuivre-les-actions>

**Pour proposer une information à publier dans l'Infolettre** > Envoyer un courriel à l'adresse suivante en mentionnant au début du message [pour infolettre] : [infolettre@mdh-limoges.org](mailto:infolettre@mdh-limoges.org) - Pour accéder aux précédentes infolettres : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article3398](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article3398) - Infolettre réalisée notamment avec le soutien financier de la Région Nouvelle-Aquitaine, du FONJEP et de l'AFD - Pour en savoir plus : [www.mdh-limoges.org/spip.php?article1604](http://www.mdh-limoges.org/spip.php?article1604)

**Maison des Droits de l'Homme – 119, avenue du Général Leclerc - 87100 LIMOGES - Tel 05 55 35 81 24 – [infolettre@mdh-limoges.org](mailto:infolettre@mdh-limoges.org) – [www.mdh-limoges.org](http://www.mdh-limoges.org)**